



Champniers mag

Actus / p 5

Le dossier du Mag :

Le budget communal / p 8

Le budget du CCAS / p 14

La vie associative / p 16

*Service Enfance, Jeunesse,
Éducation et Sports (SEJES) / p 18*

Travaux réalisés :

Priorité au Bien-vivre ! / p 24

N°12

Mai 2013

La mutualisation des services à destination de l'enfant

Etat civil

du 01/01/2013 au 31/03/2013

— Naissances (hors commune)

| | | | |
|--|----------|--------------|---|
| TESSIER Arthur Jean | 04/01/13 | SOYAUX | 159, rue des Chênes - Les Rossignols |
| DESSPORT Gabin | 14/01/13 | SOYAUX | 137, rue des Tilleuls - Fontanson |
| MORAND Maxen Louis | 15/01/13 | SOYAUX | 337, rue de la Muscade - Viville |
| TRIEL CHOPIN Léana | 16/01/13 | SAINT-MICHEL | 179, Chemin des Moineaux |
| PUYDOYEUX Titouan Adrien | 22/01/13 | SOYAUX | 71, rue de l'Appentis - Frégefont |
| LEPLANOIS Lila Manon Emmy | 31/01/13 | SOYAUX | 212, rue Jean Louis Nogaret de la Valette - Le Moulin de Villeneuve |
| BATANGIMANA Sya | 27/01/13 | SAINT-MICHEL | 65, rue des Cailles - Le Bourg |
| BOUSSARIE Jules Roger Didier | 16/02/13 | SOYAUX | 422, rue du Safran - Viville |
| THOMAS Chloé Cécile Martine Marie-Line | 22/02/13 | SAINT-MICHEL | 280, rue Jean Baptiste de la Péruse - La Chignolle |
| LANGLAIS RENON Tom | 17/03/13 | SAINT-MICHEL | 96, rue des Erables - Fontanson |



— Décès



| | |
|-----------------------------|---|
| DUBOIS Ginette Geneviève | 330 rue des Vieilles Pierres - Chez Nauve |
| DAVID Marie Renée Félicie | 681 rue Etienne Pontenier - Les Giraudières |
| GAUDOUT Jeanne Paulette | 546 rue A E Beau de Rochas - Les Brissauds |
| DEDRICH Bernadette Marcelle | 195 rue du Pré des Chambauds - Vouillac |
| POUZY Reynald | 63 rue des Engoulevents - La Simarde |
| RAGOT Yvette | 297 rue des Chevaliers Guignettes - Le Temple |
| SALAÛN Paulette | 55 impasse des Mouettes - Le Temple |



Chers concitoyens

Notre Mag n°12 vous présente en toute transparence notre budget 2013. Comme nous l'avons fait au début de notre mandat à la suite de la saisine de la Chambre Régionale des Comptes par le Préfet, nous avons demandé au Cabinet Sémaphores (déjà mandaté par l'ancienne équipe) d'étudier objectivement toutes ses implications. Il a donc produit ces « graphiques » qui vous le rendent plus lisible.

Chacun peut constater que c'est un bon budget à la lumière de toutes les études comparatives proposées.

Notre devoir est en effet de respecter un subtil équilibre entre l'évolution des bases de ressources contraintes par l'État, l'impérative nécessité de nos besoins en investissement et le maintien d'une fiscalité basse pour favoriser le bien-être de notre population, qu'on soit chef d'entreprise ou résident. Certes notre position géographique favorise cette situation avantageuse mais notre commune doit continuer à poursuivre son action économique avec ses partenaires. Il nous faut par exemple, régler le problème des bâtiments vides de Leroy-Somer pour qu'ils ne deviennent pas des friches industrielles. Nous sommes à la tâche, mobilisons-nous pour la création d'emplois sur notre territoire.

Outre cette situation budgétaire assainie, nos projets annoncés sont en cours de réalisation : local associatif pour les aînés, la Mairie, le complexe multisports, les travaux de voirie, la place du champ de foire...

Grâce à la Communauté de Communes, les travaux d'assainissement ont considérablement avancé, une halle va être construite au Pré de l'Or. Un nouveau giratoire va être réalisé par le Département au Pont de Combiar sur l'ancienne RN 10. De gros travaux seront effectués par ERDF pour l'enfouissement de notre ligne à haute tension (12 km).

En peu de temps, le visage de notre ville de Champniers aura été changé et embelli.

Après ces gros investissements, on pourra réorienter nos efforts vers la qualité des services offerts à nos concitoyens. En continuant à être économes et bons gestionnaires, nous y parviendrons.

Je suis consciente que tout cela a été possible grâce à l'implication personnelle et entière de chaque élu de mon équipe. Ils sont unis, soudés ; ils aiment tous Champniers et ils y travaillent avec enthousiasme. Cet état d'esprit, cette solidarité sont des qualités indispensables à la bonne marche d'une municipalité.

Quant à moi, comme je l'ai toujours fait depuis le début de mon mandat, je continuerai à être présente, attentive et à l'écoute de chacun de vous, quelles que soient vos préoccupations et vos opinions car c'est ma conception de l'exercice du mandat de maire.

Vous me verrez toujours engagée et passionnée pour la construction de notre avenir en rassemblant le plus grand nombre.

Bien à vous,

Jeanne Filloux,
Maire de Champniers
Vice-Présidente du Conseil Général



Eldor'Ado - Séjour Ski Mars



Réunion du CMJ



Travaux place du bourg

- 2 **État Civil**
- 3 **Édito**
- 4 **Sommaire**
- 5 **Actus**

■ **Actus sportives** : Création du club de volley-ball - Le handball s'installe au complexe sportif

■ **Les manifestations estivales** :

Le Salon des Artisans d'Art les 4 et 5 mai - Week-end de la Pentecôte du 19 au 21 mai (fête foraine) - Fête de la musique le 21 juin - Nuit Romane le 3 juillet - Tangoumoisain 2013 - Festival de Tango Argentin du 3 au 10 août - Fête du Safran le 24 août - Marché des Producteurs de Pays : cérémonie de clôture le 28 août - Réunions publiques programmées en automne

- 7 **CMJ, des projets citoyens...**

- 8 **Le dossier du Mag : Budget 2013**

■ Une large part de l'épargne consacrée aux investissements - Résultat comptable 2012 - Le budget primitif ■ Le budget du CCAS ■ Vie associative - les subventions 2013

- 18 **Enfance, Jeunesse, Éducation et Sports**

■ Interview... Maryline LETANG, responsable du service SEJES ■ Perspectives et évolutions des services

- 24 **Travaux réalisés : Priorité au Bien-vivre !**

■ Rénovation - ancienne école des Chauvauds ■ Sécurisation et embellissement - Place du Champ de Foire ■ Bientôt du sport - Complexe multisports ■ Les axes routiers réaménagés - Giratoire du Pont de Combier ■ Réaménagement et mise aux normes - Mairie ■ ERDF - Lignes enterrées ■ Abribus - Bois Villars et Viville

- 27 **Agenda 21**

- 28 **Expression de l'opposition**

- 29 **La truite saumonée et le ruisseau de Viville**

- 30 **Coordonnées**

Revue éditée par la Mairie de Champniers
Directeur de la publication : Jeanne FILLoux

Conception et Grille graphique : 1 PACKT

Mise en page et impression :

Mediaprint & cie - Tirage en 2600 ex

Distribution : Mairie de Champniers

Crédits photos et graphismes :

Gérard Mathé - Claudette le Moël

René Garraud - Sémaphore

Département de la Charente - Ville de Champniers

Dépôt légal en cours.

Imprimé sur papier écologique selon norme FSC, PEFC ou équivalent.



Actus sportives

Création du Club de Volley ball de Champniers



Une école de volley ball est en cours de création sur Champniers. Elle compte à ce jour une équipe adulte mixte. Dirigé par **Julien Da Guia**, le club fera sa rentrée sportive dès septembre prochain dans les locaux du complexe multisports.

Des actions d'initiation ont débuté dans les écoles par le biais du service des sports lors des temps périscolaires afin d'initier les plus jeunes à cette pratique plutôt méconnue.

Contact : Julien Da Guia au 06 28 22 82 13

Le handball s'installe au complexe sportif

Le complexe multisports bénéficie d'un revêtement de sol **Gerflor de haute qualité** sur lequel des compétitions internationales se sont déroulées (la municipalité a eu l'opportunité d'acquérir ce revêtement où seulement 3 rencontres ont été disputées au même tarif qu'un sol de qualité moyenne). Cet équipement intéresse vivement les équipes sportives Charentaises. De ce fait, des discussions sont engagées avec diverses associations de handball qui ont demandé de bénéficier d'un accès à la salle un à deux soirs par semaine. En contrepartie, l'intérêt pour la commune serait d'initier les Chaniérauds à cette pratique et de créer une école de handball encadrée par des joueurs de l'association.



Les manifestations estivales

Salon des artisans d'art - les 4 et 5 Mai



Le troisième Salon des Artisans d'Art, organisé en partenariat avec **la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et le Conseil Général**, regroupera différentes familles d'artisans professionnels de Charente et des départements voisins, tous reconnus pour leur artisanat.

Contact : Service culturel au 05 45 69 83 96



Week-end de la Pentecôte du samedi 19 au 21 mai

Champniers se prépare à vivre ses traditionnels trois jours de fête pour la Pentecôte. Avec le soutien **du Comité des fêtes et les nombreux bénévoles**, la municipalité propose diverses animations pour tout public : Fête foraine, course cycliste organisée en partenariat avec l'**ES Cyclo de Champniers et le club du Couronnais (FFC)**, soirée tapas organisée par le **Café des Sports**, concours des vélos fleuris organisé par le CMJ, bal latino proposé par la **Fondation Villa Urquiza**, retraite aux flambeaux, feu d'artifice musical sur un thème «rock» et Bric à brac. Cette fête, très attendue, se déroule toujours en toute convivialité.

Contact : Mairie au 05 45 69 88 98 - www.champniers.fr





Fête de la Musique Vendredi 21 juin

La fête de la musique proposée par la **commission culturelle** se déroulera le vendredi 21 juin. Différents groupes, venus de tous horizons, vous feront partager leurs vibrations **sur plusieurs sites** : la place du Bourg et l'Église, le square, la Mairie, la Médiathèque avec une exposition de l'Atelier des Chauvauds et l'esplanade derrière la salle des fêtes du Bourg. Un groupe de la délégation espagnole sera présent. **Contact** : service culturel au 05 45 69 83 96.

Nuit Romane Mercredi 3 juillet



Nuit féérique au programme, cette soirée exceptionnelle proposée par la Région, réjouit les familles pour (re)découvrir la richesse des édifices romans de Poitou-Charentes. **À Champniers, l'Église Sainte Eulalie** s'habillera de mille couleurs pour faire rêver son public. Des spectacles et concerts de qualité rassembleront le public autour de l'église. **Contact** : service culturel au 05 45 69 83 96.



Tangoumoisin 2013 - Festival de Tango Argentin du 3 au 10 août

Pour tous les passionnés et les curieux, **le festival de Tango Argentin d'une renommée Internationale** accueillera les grands acteurs du tango. Vous pourrez vivre ou découvrir cette danse par des stages, des milongas, des spectacles, des conférences... **Contact** : Fondation Villa Urquiza au 05 49 32 82 68.

Fête du Safran Samedi 24 août



L'association SAFRAN de l'Angoumois vous propose une journée de fête au Pré de l'Or avec randonnée, déjeuner autour du safran, conférence, musique et ambiance, ainsi qu'une grande animation surprise ; dans les stands, rencontre avec les safraniers et leurs produits. Du 24 au 30 août exposition à la Médiathèque sur « l'artisanat et ses outils autour du safran ». **Contact** : Maïte Bardoux au 05 45 69 99 09.

Marché des Producteurs de Pays - Cérémonie de clôture - Mercredi 28 août



De délicieux produits fermiers, des producteurs à votre écoute et la diversité des terroirs, voici la promesse de cette nouvelle édition des Marchés des Producteurs de Pays ! **Champniers accueillera, cette année encore, le marché de clôture de la saison départementale 2013.** **Contact** : Mairie au 05 45 69 88 98 - www.champniers.fr

A noter

La municipalité invite les Chaniérauds aux prochaines réunions de rencontres qui se dérouleront à l'automne prochain.

conseil municipal des Jeunes (CMJ)

Des projets citoyens



Mise en place des commissions

Animation et solidarité

Titulaires : Yann Lavergne, Lucile Machat, Cloé Magneron

Suppléants : Coline Pichot, Guillaume Perez, Paul Gauthier, Paul Piat

Sports

Titulaires : Paul Gauthier, Paul Piat, Lola Grimard, Lilou Gallisot

Suppléants : Océane Da Guia, Yann Lavergne

Environnement et Sécurité

Titulaires : Océane Da Guia, Guillaume Perez, Coline Pichot

Suppléants : Cloé Magneron, Lucile Machat, Lilou Gallisot, Lola Grimard

La boum des CMJ



Les jeunes conseillers municipaux ont débuté leur mandat 2012/2014 par une après-midi « Spéciale Jeunesse » où les Chaniérauds scolarisés du CM1 à la 5^e se sont déhanchés au son de « DJ Jo » pour une action solidaire.

Plus d'une centaine de participants se sont retrouvés à la salle des fêtes du Bourg. Cette rencontre a

permis de remettre **un don de 104 € à Mme Muriel Dezier, présidente de l'association «les amis de Claire*».**

** Cette association œuvre pour la recherche sur les cancers pédiatriques en souvenir de Claire, fillette disparue à l'âge de 10 ans. L'argent récolté est reversé à l'Institut Curie pour la recherche mais contribue également à la réalisation de projets et d'achats de matériel pour soutenir moralement et financièrement les familles. Chaque année, l'association parvient à récolter environ 20 000 €.*

Préparation des vélos fleuris

Le CMJ donne rendez-vous aux jeunes Chaniérauds lors du prochain **week-end de Pentecôte**. Le **concours des vélos fleuris** récompensera comme chaque année les plus beaux vélos. Avec des fleurs naturelles, en tissu ou en papier, à vous de rivaliser d'imagination ! Tous les participants seront récompensés ! **Des flyers seront prochainement disponibles dans les cartables.**



La Newsletter du CMJ

Soucieux de sensibiliser les habitants, les jeunes conseillers vont communiquer **une newsletter** (lettre d'information) qui s'adresse autant aux enfants qu'aux adultes. Chaque commission travaille sur un thème afin de transmettre certaines notions environnementales, de sécurité ou autres à la population. Vous recevrez prochainement cette Newsletter...

Secrétariat du CMJ

Virginie FREDOUT au 05 45 69 77 08

le dossier du Mag

Le budget communal 2013



Jeanne Filloux, Maire de Champniers
Françoise Fribourg, Maire-adjointe vie financière et économique

Lors du conseil municipal du **13 février 2013**, après les votes du compte administratif et du budget 2013, Jeanne Filloux a exprimé sa satisfaction sur le travail effectué par la majorité municipale et sur la gestion des comptes de la commune durant le mandat.

« Ce budget 2013 est un bon budget. L'épargne progresse d'année en année, les recettes étant supérieures aux dépenses, en même temps que se développent les services quotidiens offerts aux Chaniérauds. Le budget 2013 est le plus important du mandat en masse budgétaire puisqu'il représente 9,3 M€ : Un peu moins de 5 M€ en fonctionnement et 4,3 M€ en investissement. Le recours à l'emprunt est limité au tiers des investissements. En outre, depuis 2009, nous n'avons pas utilisé la ligne de trésorerie grâce à un contrôle de gestion de notre balance financière. L'année 2013 sera consacrée à la poursuite et à la fin des projets phares du mandat : la construction du complexe multisports et de jeunesse englobant les accueils de loisirs Trampoline et Eldor'Ado, la restructuration de la Mairie avec une nouvelle salle des mariages et du conseil municipal en rez de chaussée afin de respecter les normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite et améliorer les conditions de travail du personnel communal. La réfection du réseau routier, l'embellissement des villages et du Bourg ne sont pas laissés pour compte notamment avec le réaménagement complet de la place du Champ de foire. Nos finances sont saines, nous préservons le maintien des trois taxes (TH, FB, FNB) à un taux faible et au même niveau depuis trois ans. La municipalité tient ses promesses, tous les projets annoncés sont en cours d'achèvement. »

Jeanne FILLoux,
Maire

Françoise FRIBOURG,
Maire-adjointe vie financière et économique.

Le Budget

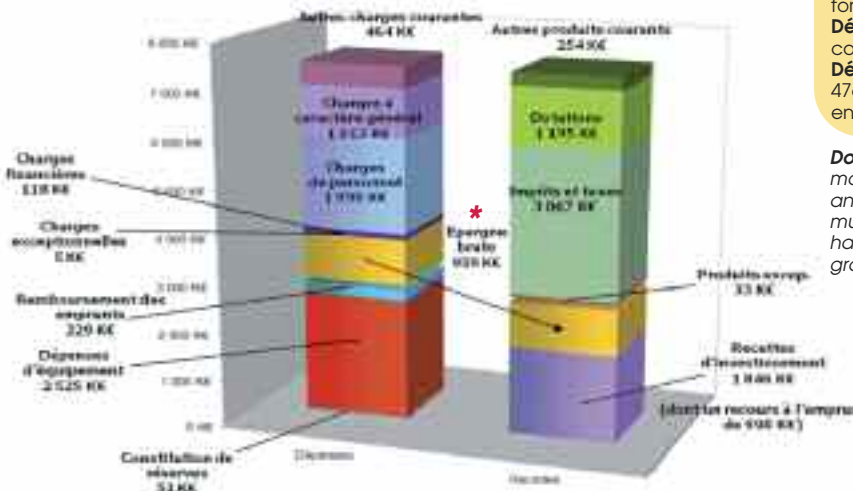
NB : Les graphiques présentés dans ce dossier sont extraits du document d'analyse Sémaphores (cabinet expert en fiscalité locale) qui suit la collectivité depuis 2008.

Une large part de l'épargne consacrée aux investissements

Le Cabinet de conseil et analyse financière SEMAPHORES, spécialisé dans le secteur public local, a comme chaque année analysé les résultats de la gestion 2012 et Monsieur PRONTEAU, consultant, a ainsi présenté ses conclusions lors de cette séance du conseil municipal.

Le résultat comptable 2012

Graphique d'équilibre budgétaire



Un budget total en opérations réelles de 6,3 M€ composé pour plus de la moitié par la section de fonctionnement.

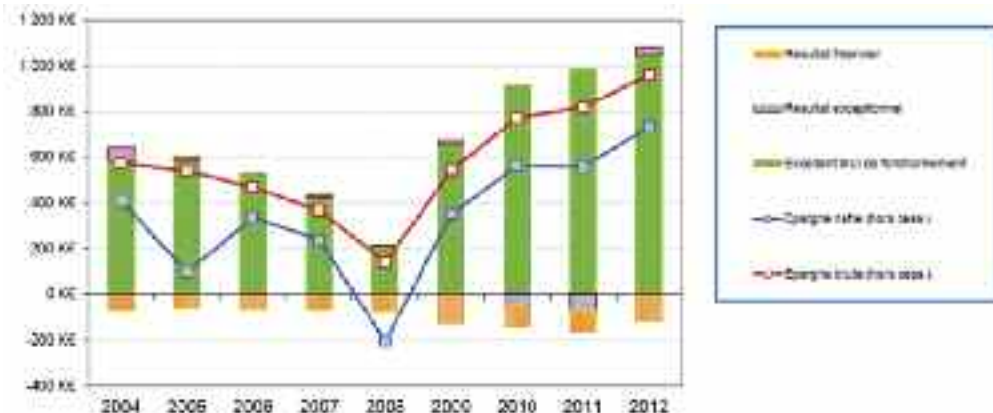
Dép. de fonct. : 677 €/hab., contre 997 € en moyenne
Dép. d'inv. (hors dette) : 476€/hab., contre 329 € en moyenne.

Données comparatives : moyenne 2011 (dernière année disponible) des communes de 5 000 à 10 000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (FPU).

* **Épargne brute :** Excédent des recettes réelles de fonctionnement (hors travaux en régie) sur les dépenses réelles de fonctionnement. Appelée aussi « autofinancement brut », l'épargne brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement, et notamment au remboursement de la dette.

La section de fonctionnement dégage un excédent global de clôture de 888 890€.

- ✓ La variation de l'excédent de fonctionnement* progresse encore de plus de 6,22 % par rapport à 2011 grâce au dynamisme des recettes.
- ✓ Augmentation progressive de l'épargne brute qui atteint fin 2012 près du million d'€.

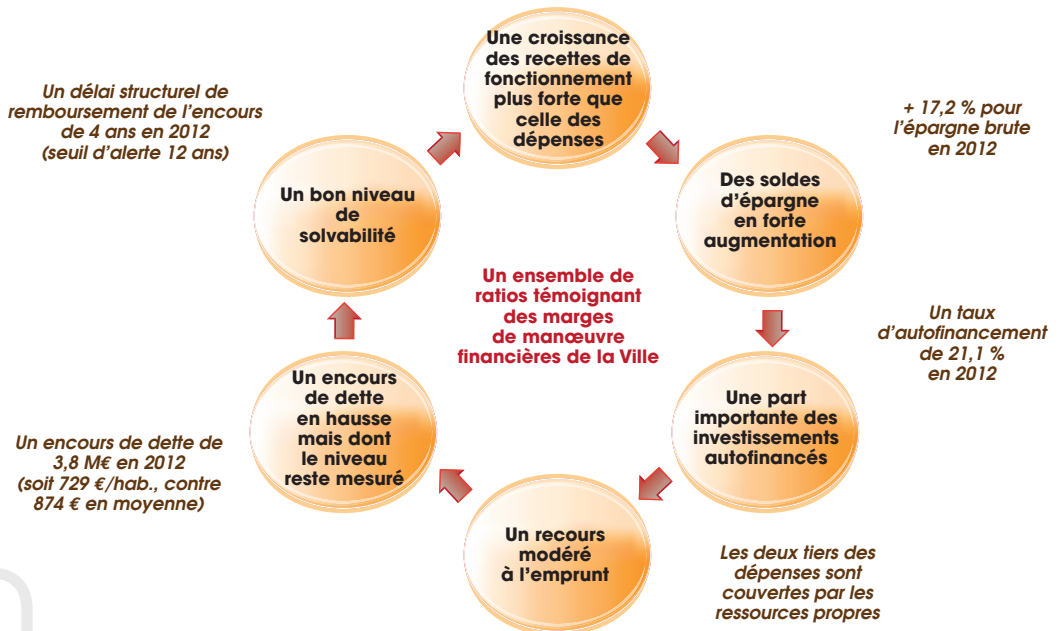


* est la ressource de fonctionnement (après paiement des charges de personnel mais avant amortissement) dégagée au cours d'une période par l'activité principale. C'est la marge bénéficiaire, appelée aussi marge opérationnelle.

✓ Grâce à la progression constante des soldes d'épargne, et bien que l'encours de dette soit en hausse (du fait des investissements), la solvabilité de la commune reste à un très bon niveau :



✓ La commune de Champniers confirme l'évolution positive de son cycle de financement (amorcée en 2009) et affiche une situation financière saine sur le dernier exercice :





Le budget primitif 2013

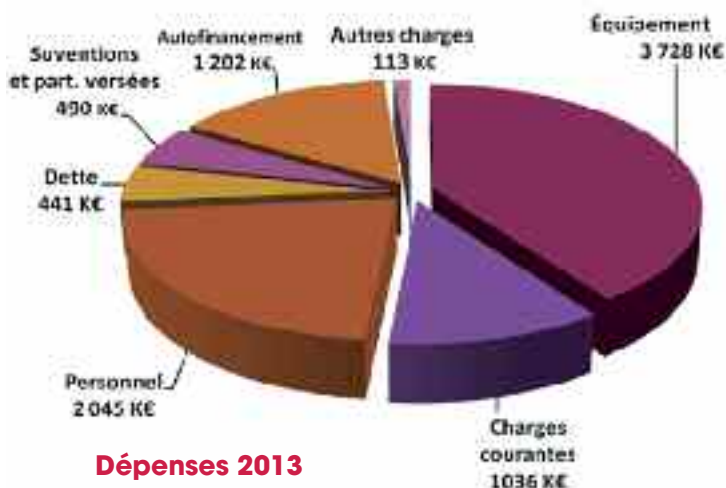
Les dépenses

Les taux des impôts directs locaux ne seront pas augmentés. La municipalité a travaillé à améliorer les recettes de la commune notamment en sollicitant de nombreuses subventions auprès des collectivités territoriales et de l'État. L'effort d'équipement est porté sur la fin des opérations en cours : le complexe sportif, la Mairie, la place du champ de Foire et la voirie.

La Communauté de Communes Braconnne et Charente pour sa part, a engagé des travaux sur Champniers avec les phases d'extension du réseau d'assainissement collectif aux Chauvauds et à la halle des Près de l'Or.

Le budget prévoit des dépenses courantes de fonctionnement maîtrisées tout en orientant son action sur :

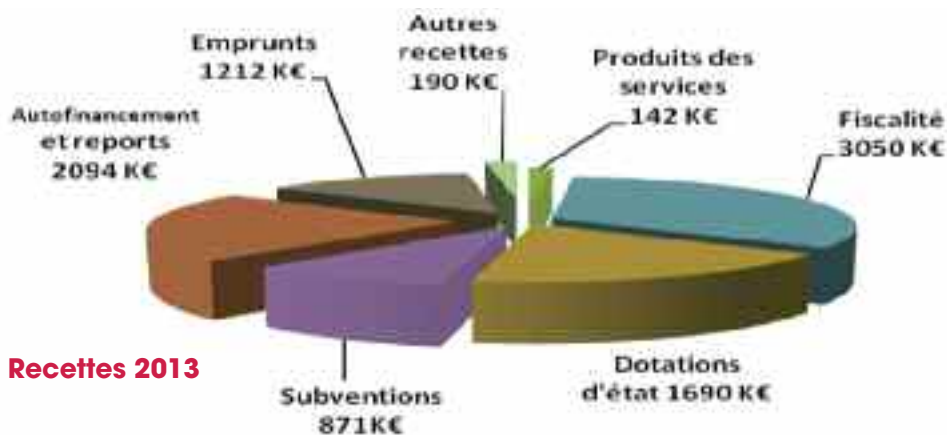
- L'aménagement des rythmes scolaires par des actions éducatives et sportives
- Le ramassage scolaire des secteurs chez Suraud et les Chauvauds
- L'action culturelle : Salon des artisans d'Art, fête foraine, fête de la musique, Nuit Romane, Festival Tangoumoisin, Marché des Producteurs de Pays...
- La masse salariale inclut la poursuite maîtrisée de mesures sociales en faveur du personnel, notamment l'augmentation du régime indemnitaire.





Complexe multisports

Les recettes 2013



Recettes 2013



Structure de financement de l'investissement du Budget 2013 3,7 M€

* de la collectivité ou fonds propres

Les taux d'imposition sont maintenus pour la 3^e année consécutive

✓ Données fiscales de Champniers

| Bases fiscales | Bases (BP 2012) | % d'évolution des bases | Bases (BP 2013) | Taux (BP 2013) | Produit (BP 2013) |
|--------------------|---------------------|-------------------------|---------------------|----------------|--------------------|
| Taxe d'habitation* | 6 369 000 € | 1,8 % | 6 483 642 € | 7,97 % | 516 746 € |
| Foncier bâti | 6 924 000 € | 1,8 % | 7 048 632 € | 17,40 % | 1 226 462 € |
| Foncier non bâti | 157 300 € | 1,8 % | 160 131 € | 41,03 % | 65 701 € |
| Totaux | 13 450 300 € | | 13 692 405 € | | 1 808 909 € |

✓ Des taux de fiscalité assez nettement inférieurs à ceux des communes voisines et des moyennes nationales

| | Taux de TH | Taux de FB | Taux de FNB |
|---|---------------|----------------|----------------|
| Champniers (5 506 habitants en 2013 - INSEE) | 7,97 % | 17,40 % | 41,03 % |
| Brie (Strate Inférieure) | 11,52 % | 18,71 % | 42,17 % |
| Gond-Pontouvre | 12,49 % | 27,79 % | 43,25 % |
| Ruelle-sur-Touvre | 13,02 % | 24,79 % | 56,88 % |
| Isle d'Espagnac | 14,38 % | 27,78 % | 38,11 % |
| Saint-Yrieix/Chte | 14,16 % | 29,71 % | 38,64 % |
| Moyenne 5000/10000 | 14,33 % | 20,88 % | 58,01 % |

Données sur les autres communes : taux de 2011. Données comparatives : moyennes nationales 2011 des communes appartenant à un groupement fiscalisé (FPU) comme Champniers.



Le budget 2013 est équilibré grâce à un financement des investissements réparti entre les fonds propres, les subventions et le recours à l'emprunt.

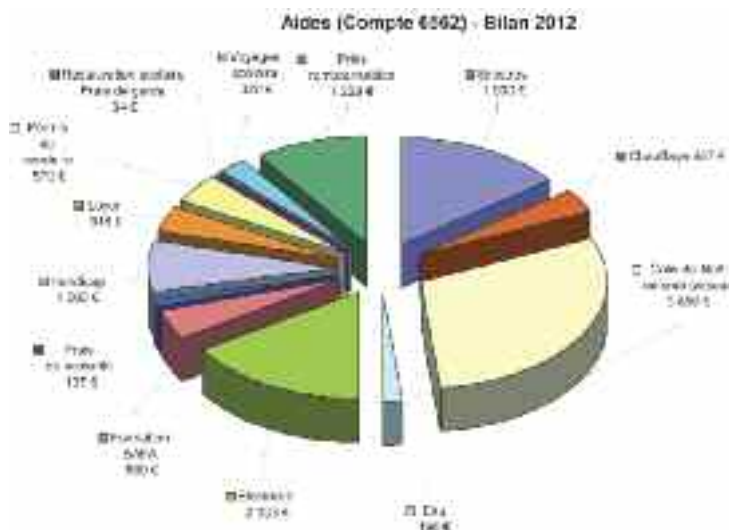
En pratiquant ainsi, la municipalité n'a pas alourdi la charge des administrés en cette période de difficultés économiques et a garanti sa santé financière.



le budget du CCAS

Nadine Tritz,
Maire-adjoint à la vie sociale et solidarité CCAS

Bilan 2012



Aides :
13 045€ (BP)
12 806€ (réalisés)
Secours d'urgence :
3 900€ (BP)
3 095€ (réalisés)

Le CCAS est sollicité de façon régulière pour des **bons alimentaires et de carburant**. Les assistantes sociales ont recours au CCAS dans la mesure où aucun autre dispositif ne peut être activé, s'agissant des aides liées au logement (règlement factures d'énergie, d'eau, de téléphone, assurance habitation, loyer...).

Total des foyers : 83

- Couples avec enfants : 20
- Monoparentaux : 19
- Nombre de couples : 10
- Nombre d'hommes seuls : 9
- Nombre de femmes seules : 25

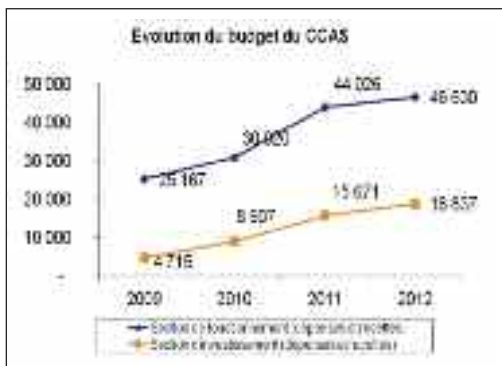


Dont 39 foyers avec enfants

| Foyer... de personne(s) | Nbre de foyers |
|-------------------------|----------------|
| 1 | 34 |
| 2 | 15 |
| 3 | 9 |
| 4 | 15 |
| 5 | 6 |
| 6 | 4 |

| Foyer... d'enfants(s) | Nbre de foyers |
|-----------------------|----------------|
| 1 | 9 |
| 2 | 16 |
| 3 | 8 |
| 4 | 5 |
| 5 | 1 |

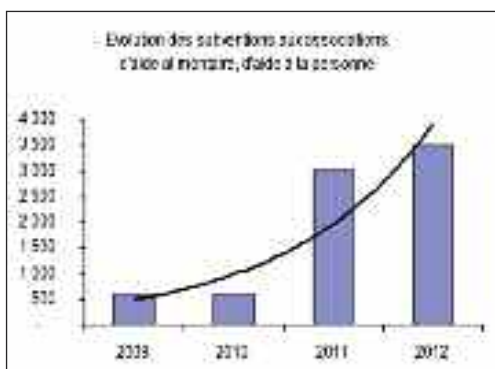
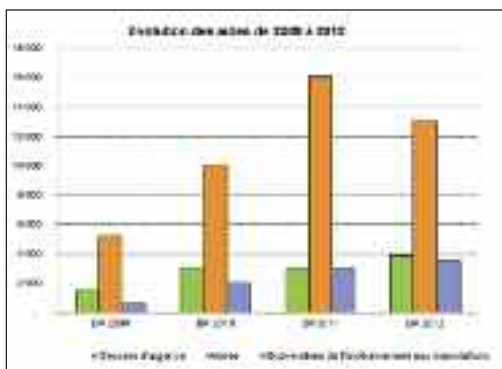
Les membres du CCAS ont voté à l'unanimité le compte administratif 2012 et approuvé à l'unanimité le compte de gestion 2012 de la Trésorerie.



Le budget du CCAS affiche une progression depuis 2009.



La commune soutient la politique d'aides en direction des habitants en difficulté, en augmentant sa subvention chaque année.



Le repas des Aînés du dimanche 13 Janvier a rassemblé plus de 340 convives.



Les membres du CCAS ont voté à l'unanimité le budget primitif 2013.

Il s'équilibre ainsi qu'il suit en recettes et en dépenses :
 ✓ 42 293 € en section de fonctionnement
 ✓ 24 205 € en section d'investissement

vie associative



Joël Hériaud,
Maire-adjoint à la vie associative

Yann Compagnon,
Maire-adjoint aux sports

Comment les associations peuvent-elles bénéficier de subventions ?

Pour pouvoir prétendre à une subvention, les associations doivent :

- > être association de la loi 1901,
- > être déclarée en sous-préfecture,
- > pour les associations sportives, avoir un numéro d'agrément jeunesse et sport.

Subventions de fonctionnement :

Les dossiers de demande sont fournis à la fin de l'année N-1

Il faudra remplir un dossier comprenant :

- > fiche d'identification de l'association,
- > activité de l'association,
- > bilan d'activité + projet à venir,
- > bilan prévisionnel,
- > bilan de l'année écoulée.

L'ensemble des demandes de subventions est étudié par la commission Vie associative, puis les élus délibèrent en Conseil Municipal.



La répartition et le montant global des subventions, qui ont fait l'objet de débats en commission des finances et de la vie associative, ont été présentés lors du débat d'orientations budgétaires. Le montant des subventions proposé aux associations Champnièraudes est de 77 158 € en 2013. Le CCAS participe également à subventionner certaines associations.

Petite enfance, enfance et éducation : 4 538 €

- APE du Bourg
- CLPE de Viville
- APE de la Chignolle
- École de Puy de Nelle
- École Bois Villars
- École de Viville
- École de la Chignolle
- FCOL Angoulême
- FCPE Collège Norbert Casteret Ruelle sur Touvre

Social et solidarité : 5 250 €

- ADMR
- Amicale des Donneurs de Sang
- APF Paralysés de France
- Club des séniors
- EFA Enfance et Famille d'adoption
- Fleur d'Isa
- Les Petits Poucets
- Ligue Nationale Contre le cancer
- Groupe des Parkinsoniens de la Charente
- Eau Vive

Associations sportives : 33 950 €

- Action Quad
- Attel'balade
- Champniers VTT
- VO16 Champniers

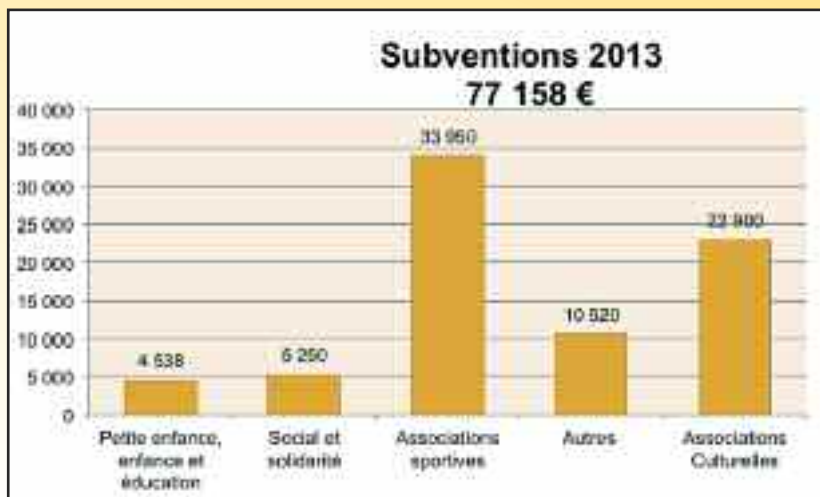
- ES Cyclo Champniers
- Étoile sportive de Champniers
- G2A Grand Angoulême
- Karaté Wado-Ryu Champniers
- Qi Gong
- Tennis de Champniers
- Squash Club Brie/Champniers
- Tennis de Table Brie/Champniers
- Vertical Champniers Parachutisme

Autres : 10 520 €

- Société de Chasse « La Saint Hubert »
- ADDCL Défense Droit des Chats en Liberté
- Amicale du Personnel
- Anciens combattants
- La Prévention Routière
- Souvenirs de Fusillés
- Divers

Associations Culturelles : 22 900 €

- Ateliers de Chauvauds
- Comité de Jumelage
- Comité des Fêtes
- Pastel en Charente
- Safran
- Amicale Laïque
- Chante Boixe
- Metassi
- TangoFélicz



Service Enfance Jeunesse Education et Sports

(SEJES)

La mutualisation des services pour l'Enfant



De gauche à droite :

Stéphanie GIRAULT,
secteur Éducation

Annette RAMNOUX,
Secrétaire du service

Maryline LETANG,
Responsable SEJES

Entretien avec Maryline LETANG, responsable du SEJES

Maryline LETANG, interlocutrice privilégiée du secteur sur la commune, a rejoint l'équipe éducative au début de l'année. Ses missions : « améliorer et faire évoluer l'offre de services et répondre au plus près des attentes et besoins des utilisateurs ».

Quels sont votre profil professionnel et vos expériences ?

- ML :** « Je viens du secteur privé où je travaillais pour des associations. Je connais bien le travail de terrain, notamment en animation, pour l'avoir pratiqué et apprécié.

Mes différentes formations professionnelles m'ont permis de prendre plus de responsabilités en gardant suffisamment de recul. J'aime travailler sur des projets et la municipalité de Champniers m'en donne l'opportunité. »

Qu'allez-vous mettre en œuvre pour gérer les équipes pluridisciplinaires et assurer la direction de ce service ?

- ML :** « Mon rôle est de concilier la qualité de l'accueil avec des objectifs de gestion, mais la notion d'équipe me paraît fondamentale, tout particulièrement avec les changements d'organisation qui nous attendent à la rentrée. Il est primordial de mettre en place une circulation de l'information pour que chacun puisse avoir une connaissance des axes éducatifs définis par la collectivité.

Une bonne communication a des effets positifs sur le climat interne des structures, sur la participation des agents qui savent dans quoi et pour quoi ils vont s'investir, cela agit également sur l'image globale des structures. C'est aussi pour cela que mon bureau est situé à Toboggan, proche de l'action et cela me rend plus disponible et me permet d'être à l'écoute des agents et des familles.

Il faut également entretenir un dialogue constant avec les établissements scolaires, tout particulièrement avec les écoles maternelles où les ATSEM et les personnels de service, de par leurs compétences et leur savoir-faire travaillent en étroite collaboration avec les enseignants ».

La municipalité en vous recrutant souhaite fusionner les accueils enfances jeunes en un seul service d'accueil en direction des familles. Comment allez-vous au quotidien répondre à ce projet ?

- **ML :** « Chaque structure, Toboggan, Trampoline ou Eldorado possède sa propre identité mais il me semble utile qu'il y ait une réflexion commune afin de proposer aux familles et aux enfants des projets complémentaires et non concurrentiels. Nous avons des équipes pédagogiques très compétentes et qualifiées tant sur les temps périscolaires que sur les accueils de loisirs, celles-ci proposent et renouvellent un programme d'activités de qualité. Nous avons de belles infrastructures et un complexe sportif à venir. Je souhaite mutualiser ces espaces et les moyens afin de faire évoluer et optimiser les ressources existantes, mettre en cohérence les actions pour qu'à terme, les familles n'identifient qu'un seul et même service enfance, jeunesse, éducation et sports ».

La réforme sur les rythmes scolaires : quels impacts sur votre service ?

- **ML :** « Cette réforme aura forcément un impact important sur tout le service notamment en termes d'évolution du temps de travail de nos agents. Ce sera une remise à plat de notre fonctionnement actuel en gardant pour objectif de répondre au mieux aux besoins des enfants et de leur famille. Cette réforme est aussi une opportunité pour renforcer les liens avec la vie associative locale, les établissements scolaires afin de mettre en place des partenariats ».

Enfance

Tobopouce

L'accueil éducatif des tout petits



En direction des 0 - 3 ans, Tobopouce accueille les assistantes maternelles et parents dans les locaux de Toboggan, deux fois par semaine, les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30 en proposant des activités éducatives adaptées à l'éveil des tout petits.

Inscriptions obligatoires pour les assistantes maternelles et inscriptions libres pour les parents : une fiche de renseignements et d'autorisation parentale est à remplir et à remettre à l'accueil de loisirs Toboggan: 121, rue des tourterelles.

Vous pouvez trouver la plaquette d'information au centre de loisirs Toboggan, à la mairie et à l'association des Petits Poucets à Champniers.

Pour plus de renseignements concernant Tobopouce, contacter la responsable de l'accueil : **Laëtitia Jacquet au 05 45 69 28 80.**

Toboggan

Le mercredi et pendant les vacances scolaires, place aux loisirs !



L'équipe de l'accueil de loisirs, **pilotée par Gaëtan Guillon et Elodie Flatraud**, est composée de cinq à dix animateurs selon les périodes d'ouverture. Les directeurs et les animateurs sont titulaires de diplômes



d'Etat délivrés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSP)

Toboggan favorise l'accès aux loisirs : jeux de société, jeux de plein air, activités manuelles ou ateliers cuisine, mais aussi de nombreuses activités culturelles et

sportives en partenariat avec les différentes structures de la commune. **Les aspects de la vie en communauté et de la citoyenneté y sont développés.** Les petits et les plus grands se côtoient, se respectent, mais profitent des loisirs et de salles d'activités adaptés à leur âge.

Dans un cadre verdoyant et paisible, les enfants sont accueillis dans des conditions exceptionnelles. A proximité d'un bois, du pré de l'Or, bénéficiant de nombreux espaces extérieurs, jeux, terrain multisports... Des séjours de plein air sont proposés l'été sur plusieurs journées.

Un temps de sieste est prévu en début d'après-midi pour les tout petits, chaque enfant bénéficiant de son lit. La restauration se fait juste à côté du centre à l'école de Puy de Nelle.

Projet des dernières vacances de février : Une histoire a permis d'intégrer les enfants (3-12 ans) sur un projet de réalisation du bonhomme carnaval. Le thème cette année était l'imaginaire. L'équipe a mis en place un projet d'animation construit autour de ce thème. Cuisine, masques, danse, réalisation du moulin ont été les points forts de ces vacances.



Les enfants de 3 à 12 ans sont accueillis par les animateurs, chaque mercredi et vacances, de 7h à 19h. L'accueil est échelonné selon les besoins : chaque enfant arrive entre 7h et 9h30, et repart entre 17h et 19h.

Les tarifs sont calculés suivant le quotient familial, les inscriptions se font à l'avance à réception du coupon. Les plaquettes du programme d'activités sont disponibles au centre de loisirs ainsi que sur le site de la commune.

« L'ensemble des activités proposées participe à la volonté de permettre aux enfants de Champniers de découvrir, de pratiquer des activités variées tout en gardant une place prédominante au jeu et en valorisant les compétences de vos enfants. En 2013, nous maintiendrons cette dynamique. »

L'équipe d'animation

Éducation

Rythmes scolaires le changement pour la rentrée prochaine

Une réforme des rythmes scolaires a été mise en place par le gouvernement. (Applicable en 2013 ou en 2014, le choix est laissé aux municipalités).

Celle-ci prévoit une semaine scolaire répartie sur 4.5 jours, au lieu des 4 jours actuels, tout en laissant inchangé le nombre d'heures total d'enseignement scolaire hebdomadaire.

La municipalité de Champniers a choisi d'appliquer cette réforme dès 2013, après concertations avec les re-

présentants des parents d'élèves, les enseignants, les associations culturelles et sportives.

Afin de mieux connaître vos souhaits et vos contraintes, et dans l'objectif de proposer à l'ensemble des enfants un service de qualité, un questionnaire a été envoyé à tous les parents concernés. Les réponses sont analysées, et avant fin juin, les décisions prises vous seront communiquées. Ces décisions seront prises en tenant compte des contraintes des parents, mais avec toujours un même objectif : l'intérêt des enfants.



Trampoline

Une réflexion avec les parents, les associations et les élus, a permis de trouver des solutions pour pallier l'insuffisance d'effectif d'accueil et l'organisation du transport des enfants sur les activités extérieures. Cette réflexion a débouché sur la création de l'accueil de loisirs Trampoline. En effet, cet accueil permet d'assurer des passerelles avec les autres structures locales (associations sportives et culturelles, parents...), afin de rester dans notre préoccupation éducative centrée sur l'enfant. Trampoline accueille **24 enfants de 6 à 13 ans** en dehors du temps scolaire pour pratiquer des activités de loisirs éducatives et de détente. Ouvert le mercredi en période scolaire de 8h30 à 17h30. Un accueil complémentaire a lieu à l'accueil de loisirs Toboggan avant 8h30 et après 17h30. Les déplacements sur les cours sont assurés de 9h30 à 12h30 et de 13h à 17h. **L'équipe : Patrice Bonnin**, directeur - **Laurie Blondeau**, directrice adjointe, **Claire Morel**, animatrice le matin, **Angélique Cros-lan**, animatrice l'après-midi.



sommes avant tout des agents de relation. De fait, il nous appartient de privilégier le contact par la parole, la discussion avec les enfants et les parents. Notre rôle est également d'assurer la sécurité physique, affective des enfants, d'être capable de répondre aux souhaits et aux attentes de nos jeunes. »

Laurie Blondeau

Perspectives et évolutions

Trampoline ne modifiera pas ces objectifs, véritables valeurs des animateurs. Cet accueil de loisirs est avant tout familial : l'équipe d'animation met un point d'honneur à responsabiliser et aider l'enfant à grandir dans un environnement favorable.

Ce qui va évoluer...

Le complexe multisports et de jeunesse accueillera l'accueil de loisirs dans un espace dédié spécifiquement à la jeunesse (Trampoline et Eldor'Ado).





Jeunesse



Eldor'Ado

Cet accueil de loisirs est ouvert pendant les vacances scolaires de 8h à 18h à **tous les jeunes de 11 à 17 ans** de Champniers mais également aux jeunes des communes avoisinantes. Dans le cadre de la convention d'objectifs et de financement avec la CAF de la Charente, à compter du **1^{er} janvier 2013**, une cotisation annuelle individuelle a été mise en place pour chaque jeune venant au moins une fois sur cette structure. **Cette participation a été fixée à 5€.** Eldor'ado propose **plusieurs modes d'accueil** : Accueil libre - Accueil continu à la journée avec repas ou sans repas - Accueil à la demi-journée - À l'activité. Les activités sont proposées par **Patrice Bonnin et Laurie Blondeau** lors des vacances scolaires sous forme de programme.

Perspectives et évolutions

« Avec l'ouverture du nouvel accueil, nous souhaitons mettre tout en œuvre pour faire un aménagement le plus cohérent possible qui permettra aux jeunes de s'approprier leur salle, de leur donner envie de venir et de faire partie du groupe Eldor'ado. Nous allons réaliser une communication pertinente pour que chaque jeune de la commune connaisse les activités pratiquées à la salle. Nous allons modifier notre programme en mettant des activités innovantes tout en gardant les activités phares et celles qui plaisent aux jeunes. Nous maintiendrons nos 2 séjours dans l'année, notre partenariat avec la Communauté de Communes et les activités en inter-centre. Notre but est de maintenir nos effectifs et notre qualité d'accueil. Le respect, la convivialité, le loisir et l'écoute sont nos maîtres mots. »

Patrice Bonnin

Camp Océan à Mimizan

Le secteur sports et jeunesse de la commune de Champniers organise **du 15 au 19 Juillet 2013 un camp Océan à Mimizan dans les Landes.** (hébergement sous tentes au camping du Lac de Mimizan).
Activités proposées : stand up paddle, bouée tractée, journée à Aqualand, plage et découverte du territoire et traditions Landaises.
Coût du séjour : 180 € (transport, hébergement, alimentation, activités).



— Sports

Animations sportives

Le secteur « sport » propose diverses activités aux enfants (CP au CM2) sur le temps périscolaire, encadrées par des éducateurs sportifs.

« Sporter après l'école »

Cette animation permet aux enfants scolarisés sur la commune, de découvrir le soir après l'école, différentes activités sportives à travers 5 cycles de pratiques évolutives. Les activités ont lieu le mardi (pour les CM1/CM2) et le jeudi (pour les CE1/CE2) de 17h à 18h.

« Récré' Active »

Ce projet vient étoffer l'offre d'animation sportive proposée par le service. «Récré' Active» a lieu durant la pause méridienne de 12h à 13h30 sur les écoles de Viville, Puy de Nelle, et La Chignolle du mardi au vendredi, et s'adresse aux enfants du CP au CM2. Il s'agit ici de découvrir diverses pratiques sportives grâce à la mise en place de multiples jeux et de mini-tournois.

Perspectives et évolutions

« Organisation de manifestations sportives »

Le service sports et jeunesse travaille sur l'élaboration de nouveaux projets à mettre en place, et notamment l'organisation de manifestations sportives pour toucher le plus grand nombre (ex. : une fête du sport, rencontres USEP...)

Mise en place de stages sportifs

L'idée est de proposer aux enfants et aux jeunes de la commune, dans le cadre des accueils de loisirs (Toboggan et Eldorado), des stages sportifs pendant les vacances scolaires.

Ouverture de la salle multisports

Avec l'ouverture de la salle multisports, nos missions vont évoluer, notamment dans la gestion de cet espace pour les divers utilisateurs et les écoles. Ainsi de nouvelles actions municipales verront le jour comme des animations sportives pour tous.

L'équipe souhaite aussi redynamiser « Sporter après l'école », en jouant sur la nouveauté et la curiosité en proposant des activités qui ne pouvaient pas être proposées jusque là ou en s'adaptant aussi aux nouveaux rythmes scolaires.



travaux

Priorité au Bien-vivre !

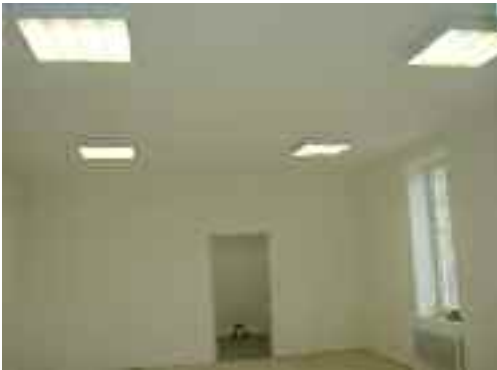
Rénovation - Ancienne école des Chauvauds

La municipalité a inauguré **la première tranche de travaux de rénovation** de l'ancienne école des Chauvauds.

Réalisée en « régie » en mobilisant le savoir-faire de l'équipe technique municipale, pour un budget de 12 000€, c'est un ensemble agréable qui a été réalisé (menuiseries extérieures, isolation, sol et plafond, sanitaires, électricité, chauffage, rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite).

La deuxième tranche est commencée, ce qui permettra d'obtenir des locaux municipaux agréables permettant d'accueillir l'association de l'Atelier des Chauvauds et le bureau de vote dans de meilleures conditions.

C'est aussi une salle de réunion supplémentaire qui sera offerte à nos associations.



Sécurisation et embellissement Place du Champ de Foire

Les travaux de la place du champ de foire de la salle des Fêtes du Bourg sont maintenant bien avancés et permettent dès aujourd'hui d'avoir un avant goût du résultat.

Les principes retenus permettant une sécurisation complète du centre Bourg



et de la salle des fêtes obligent à déplacer la rue des Autours avec des parkings de chaque côté, embellir l'espace paysager, mettre en sens unique la circulation du centre Bourg.

Bientôt du sport - Complexe Multisports

Le planning des travaux a été respecté et **une livraison définitive est prévue début mai**. La phase d'aménagement fait donc suite aux travaux. La pose du carrelage, faïence dans les vestiaires et la peinture dans l'ALSH sont faites depuis mars. Le revêtement du sol sportif a été, quant à lui, posé début avril.

Les travaux d'aménagement extérieurs, de voirie autour du complexe et le raccordement général (électricité et gaz) ont été réalisés durant la première quinzaine d'avril. **L'ouverture aux usagers se déroulera comme prévue en septembre 2013 pour la rentrée scolaire et le début de la saison sportive, après l'obtention des habilitations nécessaires et obligatoires.**



Réaménagement et mise aux normes - Mairie

Les travaux de rénovation de la Mairie se poursuivent pour une livraison attendue fin décembre. Pendant la durée des travaux, l'accueil, l'état civil, la vie associative et l'urbanisme sont déplacés derrière la Mairie. Pour faciliter le stationnement, un parking « visiteur » a été aménagé face à ces locaux.



Abribus - Bois Villars et Viville

Les agents techniques municipaux ont installé deux nouveaux abribus **au groupe scolaire de Bois Villars et sur la place de la Chapelle à Viville**. Prochainement et par nécessité, l'implantation d'un second abribus viendra compléter celui de Viville, cet arrêt accueillant actuellement 45 enfants. **La Médiathèque et la place du champ de foire** en seront également équipées.



Abribus de Bois Villars



Abribus de Viville

ERDF - Lignes enterrées

Au cours du second semestre 2013, ERDF va effectuer, à sa charge, la dépose de 16 Km de lignes aériennes haute tension (20 000 V) pour un enfouissement de 12 kilomètres sur la commune de Champniers.

Les avancées de l'agenda 21



— Adhésion à la charte Terre Saine « Ma commune sans pesticides »

Dans la continuité de son engagement pour le respect du développement durable sur son territoire, Madame le Maire a sollicité son Conseil Municipal pour adhérer à la charte Terre saine, adoptée par le Groupe Régional pour la Réduction des Pesticides (GRAP) en 2007.

Cette convention a pour objectif d'inciter les collectivités à la réduction massive sur son territoire des pesticides, qui éliminent tout ou partie des espèces animales ou végétales.

Adhérer à cette charte impose aux co-contractants des objectifs tels que la généralisation des systèmes d'entretien de la commune minimisant le recours aux pesticides, ou en-

core l'acquisition d'équipements permettant de réduire les pollutions ponctuelles, mais aussi informer et sensibiliser les habitants pour un nouveau regard sur leur environnement. La Commune se verra récompensée par l'attribution de « papillons » sur un panneau affiché à chaque entrée de la commune. Le nombre de papillons délivré dépendra de son avancée dans la suppression de pesticides et suivant un bilan annuel qu'elle devra fournir à la Région et mettre à la disposition de sa population. Il s'agit ici de récompenser une implication déjà importante de la commune, à l'image du service Espaces Verts qui n'utilise pratiquement plus ces pesticides.

— La transition énergétique, qu'est-ce que c'est ?

La transition énergétique est le passage d'une société fondée sur la consommation abondante d'énergies fossiles, à une société plus sobre et plus écologique .

C'est un nouveau modèle à inventer : plus juste, porteur d'emplois et d'activités économiques.

Concrètement, il faut faire des économies d'énergie, optimiser nos systèmes de production et utiliser le plus possible les énergies renouvelables. Aller vers un modèle énergétique qui permette de satisfaire de manière durable, équitable et sûre, pour les hommes et leur environnement, les besoins en énergie des citoyens et de l'économie française dans une société sobre en énergie et en carbone.

Quelle énergie dans 10, 20, 30 ou 40 ans ? Quels sont les investissements

nécessaires aujourd'hui ? Comment développer les énergies renouvelables ? Comment optimiser au maximum nos consommations, utiliser au mieux l'énergie disponible ? Telles sont les principales questions sur lesquelles tous les Français sont invités à débattre.

La municipalité invite les chaniérais à participer à un débat sur la transition énergétique, conduit par des experts :

**Le mardi 14 mai à 20h30
Salle des fêtes du Bourg
à Champniers**

Ce débat s'inscrira dans le grand débat national, ouvert aux citoyens, organisé par le gouvernement jusqu'en juillet 2013, et qui conduira à un projet de loi de programmation à l'automne 2013.

Expression de l'opposition

La réforme portant sur les rythmes scolaires, avec le retour de la semaine de 4,5 jours en primaire suscite jusque dans notre commune un large débat. Le propos n'est pas de se prononcer sur le bien fondé d'une telle réforme mais bien de faire en sorte que celle favorise avant toutes choses le bien être des enfants.

La décision de mettre en application cette organisation dès la rentrée 2013 nous semble prématurée. Le législateur a justement prévu une application possible à la rentrée 2014.

Cette longue période transitoire devant être réservée à la concertation ; à la fois avec les parents en premier chef, mais bien sûr avec les enseignants et toutes les associations ou organisations pouvant être associées au projet éducatif territorial qui viendra en complément de l'enseignement pédagogique.

C'est maintenant qu'arrive chez les parents concernés alors qu'il ne reste plus que trois mois, un questionnaire qui dans son contenu ne permet pas de dégager une synthèse sur les choix souhaitables pour l'ensemble de la communauté scolaire. Compte tenu du nombre important d'enfants concernés c'est autant de cas personnels que ce questionnaire dégagera mais pas d'éclairage ou si peu sur les souhaits des parents pour les activités périscolaires complémentaires voulues.

Cette précipitation risque fort de déboucher sur des demi-mesures ne satisfaisant personne, ce qui est dommageable à la fois pour toutes les parties mais surtout pour les enfants.

L'intention pourrait être bonne, mais la méthode ne l'est pas, comme dans toutes les décisions prises par cette majorité, elles sont l'œuvre d'un nombre restreint de personnes et applicable sans discussions à tous.

Le groupe opposition Ph.Collin

Mme le Maire est-elle une bonne gestionnaire ?

L'urgence pour Champniers était-elle de réaliser une salle de sport au détriment d'un local technique pour les agents communaux ? Au lieu de bricoler celui des Limbaudières, il aurait mieux valu le centraliser dans le bourg et éviter le temps perdu en déplacement des hommes et du matériel, sans compter l'argent ainsi gaspillé.

L'urgence était-elle de réaliser un local associatif de 100 m² en une salle unique, sans zones isolées permettant un bureau et le rangement des matériels privés des associations qui se réunissent régulièrement et exclusivement à l'intérieur ?

Était-il impératif d'entreprendre précipitamment la mise aux normes de la Mairie en 2013 (date butoir 2015) ? L'accessibilité pour les personnes handicapées n'est-elle pas un prétexte pour de coûteux travaux sans rapport avec leur accueil ?

Toutes ces précipitations -bien orchestrées- ont été financées par l'augmentation brutale 15 % du taux des impôts. Celle-ci a généré une rentrée fiscale en hausse de 1 297 000 € en 4 ans et l'endettement a été multiplié par deux (2 385 000 € en 2009, 5 000 000 € en 2013).

La hausse moyenne annuelle d'impôts de 325 000 € n'a été utilisée que pour le « projet phare » du mandat en cours, mais pas pour combler le trou creusé dans les finances communales, lequel n'existait pas en 2009.

Autre regret : cette hausse d'impôts n'a pas servi à la réalisation d'un EHPAD (maison de retraite), ni à l'achat de terrains pour 27 logements sociaux sur les 3 lotissements prévus ; d'ailleurs, ils sont supprimés dans le dernier PLU.

Le service à la population est-il vraiment la préoccupation de Mme le Maire ?

Si l'actualité de la vie communale impose de parler du budget, nous ne pouvions pas passer sous silence la différence de traitement de nos articles sur les trois derniers mag, non mis en page mais scannés sans explication, les rendant difficilement lisibles. Nous demandons expressément et par écrit la raison de ce traitement particulier à Mme la directrice de la publication, Mme Jeanne Filloux. Nous rendrons compte de sa réponse dans le prochain mag.

Pour le groupe Robert Piaud, Chantal Renaud, Caroline Fombaron, Jean-Michel Camus, Laurent Auxire

La truite saumonée et le ruisseau de Viville

L'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) « La truite saumonée » assure la gestion piscicole de la Touvre et de ses affluents. Parmi ceux-ci, coule sur la commune de Champniers, un cours d'eau très important pour la Touvre, le ruisseau de Viville. En effet chaque année, en décembre/janvier, de nombreuses truites venant de la Touvre remontent ce ruisseau pour venir s'y reproduire. Une fois la fraie terminée, ces poissons repartent vers leur rivière d'origine, laissant des milliers d'œufs sous les graviers.

Quelques frayères naturelles

Ces œufs restent sous les graviers le temps de l'incubation puis les truitelles vont sortir et commencer le cours de leur vie dans le ruisseau pour, un peu plus tard, dévaler, et rejoindre la Touvre lorsque les conditions le leur permettent. Conscients de la rareté d'un affluent comme celui-ci, avec une telle productivité, les membres de notre association travaillent tous les ans sur ce ruisseau afin de lui conserver son efficacité quant à la reproduction de nos salmonidés. Nous y menons des opérations de nettoyage, débroussaillage, entretien de berges, enlèvement des embâcles, décolmataje des frayères.

En 2011, nous y avons débuté un programme de création de frayères dans des secteurs qui ne pouvaient en accueillir en raison de la nature même du fond (sédiments trop fins ou absence de graviers) ainsi que la pose de caches.

Cette opération fut une réussite puisque quelques semaines plus tard, les truites déposaient leurs œufs sur ces nouveaux emplacements.



Malheureusement, ce magnifique ruisseau est soumis aux aléas climatiques et aux pratiques agricoles. Chaque été, il s'assèche partiellement et nous sommes obligés d'y faire des pêches électriques de sauvetage. Ces opérations coordonnées par la fédération départementale de la pêche permettent de sauver des milliers de poissons qui sont relâchés dans la Touvre.

Nous remercions ici tous les propriétaires riverains qui nous permettent de mener à bien ces actions en faveur de la faune aquatique et de préserver ainsi un élément de notre patrimoine naturel si important pour nous tous.



En cas de problème, de constatation d'anomalie (pollution, mortalité de poissons, actes de malveillance,...) vous pouvez contacter l'AAPPMA : truitesaumonee16@gmail.com ou la Fédération départementale de la pêche: 05 45 69 33 91

coordonnées

Services publics municipaux :

Mairie : 05 45 69 88 98 ou courrier@champniers.fr

1, rue des grives musiciennes

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Pour toute demande de rendez-vous auprès d'un élu, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie.

Accueils de loisirs :

Toboggan de 3 à 13 ans

Les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Renseignements du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (à l'exception du vendredi après-midi) au 05 45 69 28 80.

Trampoline de 6 à 13 ans

Les mercredis en période scolaire.

Renseignements du mardi au vendredi de 8h30 à 17h au 05 45 69 48 24.

Eldorado de 11 à 17 ans

Période de vacances scolaires.

Renseignements du mardi au vendredi de 8h30 à 17h au 05 45 69 48 24.

Ecoles maternelles et élémentaires :

Ecole de Viville : 05 45 65 54 34

171, rue de l'Aneth – Viville

Ecole Primaire de Puy de Nelle : 05 45 69 93 61

243, rue des Colverts – Le Bourg

Ecole Maternelle Bois Villars : 05 45 69 81 02

243, rue des Colverts – Le Bourg

Ecole Primaire de La Chignolle : 05 45 69 93 97

208, rue Guez de Balzac – La Chignolle

Service culturel – médiathèque Lucien Deschamps : 05 45 69 83 96

La médiathèque est ouverte les mardis et vendredis de 14h à 18h, mercredis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, et samedis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

CCAS de Champniers : 05 45 69 77 05

Horaires d'ouverture : Lundi et jeudi : 8h30-12h30/13h30-17h.

Mardi et vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h00. Mercredi : 8h30-12h

Vous pouvez rencontrer Mme TRITZ, vice-présidente du CCAS sur rendez-vous.

Service technique et aménagements :

Renseignements techniques (voirie, éclairage public...) :

05 45 20 74 99 (nouveau numéro)

Urbanisme : sur RdV les lundis, mercredis matin et vendredis : 05 45 69 88 98 (standard mairie).

Astreinte Agent Technique :

06 60 30 79 12

Astreinte Élu :

06 60 74 75 66

Communauté de communes Braconne et Charente :

(zones d'activités économiques, ordures ménagères, déchetterie, assainissements collectif et non collectif, service emploi)
05 45 69 89 78
Le Paradis – 16430 Balzac
infos@cc-braconne-charente.fr

Déchetterie de Brie : 05 45 94 45 40 à la Zone artisanale Grande Garenne – 16590 Brie
Ordures ménagères : un ramassage hebdomadaire, sacs jaunes toutes les 2 semaines (disponibles en mairie)

Pays d'Entre Touvre et Charente :
05 45 68 72 67
Place Guez de Balzac -16430 Balzac


Gendarmerie :
Brigade d'Angoulême – 05 45 37 50 00 à La Madeleine - 16000 Angoulême


Secours / santé :
Pompiers : le 18
(Service départemental d'incendie et de secours - 16340 L'Isle d'Espagnac)

Urgences médicales : le 15
Hôpital : Girac 05 45 24 40 40
16470 Saint-Michel

Médecins :
- Albert A : 05 45 69 90 14
17, rue des Anciens Combattants - Le Bourg
- Cabinet médical Filloux Y. / Maillard I. / Fèvre E. / Berny B. : 05 45 69 91 00
Parc Sainte Eulalie

Pharmacies :
- Mappa au 05 45 69 93 60
287, rue des Grives musiciennes - Le bourg
- Richez au 05 45 68 22 79
Centre commercial Géant Casino

 **Pour connaître la pharmacie la plus proche, le 3915, numéro national est le service vocal de SOS gardes, qui permet la gestion des gardes d'officines en liaison avec les syndicats départementaux. 24h/24 et 7j/ 7 à partir d'un code postal ou d'un nom de ville.**

Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116000 
Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site : www.116000enfantsdisparus.fr
ou sur le site du service public.

Solidarité :
Maison départementale des solidarités de Gond-Pontouvre (antenne du Conseil Général) : 05 45 68 07 58

42, rue Jean Jaurès – 16160 Gond-Pontouvre
Deux permanences, les deuxièmes et quatrièmes lundis (matin) sur rendez-vous, à la mairie. Deux assistantes sociales, rattachées à Champniers, apportent ainsi leur aide aux personnes en difficultés pour faciliter leur insertion et améliorer leurs conditions de vie. Pour ce faire, elles écoutent, soutiennent, accompagnent, conseillent ou orientent les personnes en fonction de leurs demandes et de leurs besoins. Dans ce contexte, elles sollicitent le CCAS pour parachever l'aide apportée.

Transports :
Réseau vert Cartrans : 05 45 95 95 99
Transport à la demande VEOLIA :
05 45 25 99 99

Eau et assainissement :
VEOLIA eau - Agence de Champniers :
172, imp. de la Volute - Z.A. des Montagnes.
Accueil clientèle tous les jours de 14h à 15h

Eau potable - Assainissement : VEOLIA eau au 0-811-902-902 15, rue Jean Bart 16100 Cognac
Réseau téléphonique :
France Telecom au 10-14

Réseau électrique :
ERDF 39-29 ou 0-800-123-333

Réseau de gaz :
GRDF : 0-810-800-801 ou 0-800-228-229
Urgence Sécurité Gaz : appeler le GRDF au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe).
Pour le raccordement au gaz naturel : appeler GRDF au 0 810 224 000 (prix d'un appel local).
Si vous avez un **contrat de gaz ou d'électricité Gaz de France DolceVita** : 09 69 324 324 (appel non surtaxé) ou www.gazdefrance.fr

Petite enfance :
Crèche familiale du Syndicat intercommunal St-Yrieix, Vindelle, Balzac, Gond-Pontouvre, Champniers : 05 45 95 99 78
34, rue des écoles - 16710 Saint-Yrieix
Les petits poucets : assistantes maternelles, salle Paul Dambier au 05 45 69 17 65
ou M^{me} Tillard au 05 45 61 48 95

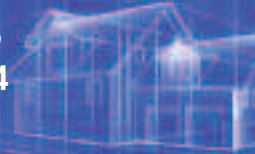
ADOP

PLAQUISTE - MENUISERIE
DESNOYERS OLIVIER

FREGFONT
16430 CHAMPNIERS

Tél : 05 45 63 57 19
Port. 06 50 11 22 24

adoplaquiste@hotmail.fr



Artisan peintre...

Rayon de couleurs

Façades - Intérieur
Déco - Parquet flottant



16430 Champniers

Mobile : 06 27 88 37 17

E-mail : n.jofroit@orange.fr



Si vous souhaitez réserver

un espace publicitaire

contactez nous

05 45 63 57 19

Réalisation de tous vos travaux d'impression

MEDIAPRINT & COMPAGNIE
IMPRIMEUR PAR NATURE

Presses offset et numérique haute performance
Production 100 % écologique
Serveur FTP - Studio graphique
Pliage - Brochage - Découpe

Zone d'emploi - 16260 Chasseneuil/B.
Tél. 05 45 39 57 88
devis.mediaprint.16@orange.fr - www.mediaprint16.com

Imprimerie utilisant des papiers de fabrication française

La municipalité remercie les annonceurs participant à la réalisation du Champniers Mag.